

Domaine professionnel arts et design

Le domaine professionnel des arts et du design destiné aux élèves démontrant un intérêt marqué pour la création artistique propose une approche à la fois théorique et pratique des arts ainsi que des évolutions culturelles. Il offre la possibilité d'affirmer ses goûts et de se forger ses propres opinions, de les différencier de ceux des autres, de les transposer et de les exprimer à travers un travail créatif.

Le choix de ce domaine prépare les élèves à des formations en école supérieure et en haute école spécialisées dans le domaine des arts visuels et du design. L'accès aux hautes écoles spécialisées des arts et du design qui acceptent les étudiantes et étudiants en possession d'un certificat de maturité spécialisée reste toutefois soumis à la réussite du concours spécifique d'admission que la formation à l'ECG permet de préparer.

	2 ^e	3 ^e
Histoire de l'art	2	2
Atelier arts visuel	4	4
Communication visuelle	2	0
Art contemporain	0	2
Dessin-graphisme	0	2
Projets design	0	2
Total	8	12